

Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental
(Maisons des solidarités),
des Collectivités (CCAS) de la CAF ou de la MSA sont à votre écoute

Numéros d'urgence :

Témoins ou victimes de violences faites aux femmes :	39 19
Police - Gendarmerie :	17
Hébergement d'urgence :	115
Urgences médicales :	15
Médecin de garde :	39 66
S.O.S. Viols femmes information :	08 00 05 95 95
Violences faites aux femmes au travail : AVFT :	01 45 84 24 24



***Vous êtes victime ou
témoin de violences***

sexistes - sexuelles - conjugales

appelez le **39 19** (*gratuit et anonyme*)

www.stop-violences-femmes.gouv.fr

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Nous vous conseillons de :

- Signaler les faits auprès de la police, de la gendarmerie.
- Faire constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques par un médecin ou aux urgences de l'hôpital.
- Vous rapprocher des services sociaux pour l'ouverture de vos droits, prendre des mesures d'urgence concernant votre domicile, votre protection et celle des enfants.

Des structures départementales vous proposent des informations gratuites, anonymes et un accompagnement personnalisé :

CIDFF : 05 65 68 18 09

(soutien juridique et psychologique femmes et familles)

FRANCE VICTIMES 12 ADAVEM : 05 65 73 56 00

(aide aux victimes, soutien psychologique et juridique)

Planning Familial : 06 32 95 22 12 - 06 33 07 00 83

(écoute, mariages forcés, sexualités)

TRAIT D'UNION Sud-Aveyron : 05 65 60 92 71

(accueil de jour, mise à l'abri immédiate, accompagnement)

VILLAGE 12 Ouest Aveyron : 05 65 81 17 25

(accueil de jour, accompagnement)